

Offre Psychiatre CDI H/F

Mode d'exercice : Salarié

Temps de travail : 50 %

Localisation : Département du Lot - Souillac

Spécialité : Médecin Psychiatre

Institut Camille MIRET :

L'association gestionnaire est l'institut Camille Miret à Leyme qui compte plus de 1 100 salariés sur le département. Ses projets portent essentiellement sur le développement des services et établissements dédiés au champ du handicap psychique pour lequel une double expertise sanitaire et médico-sociale constitue une garantie de savoir-faire.

L'institut est une association 1901 qui gère 15 Etablissements et emploie 1100 salariés. Ces 15 établissements se composent de :

- 2 établissements sanitaires avec 1 hôpital psychiatrique de 250 lits et places pour 650 salariés et 1 SSR polyvalent de 30 places
- 13 établissements sociaux et médicaux sociaux (MAS, IME, SESSAD, FOC, SSIAD, plateforme de répit, accueil de jour, résidences sociales...).

Le département est dynamique, verdoyant, et la qualité de vie y est très agréable. C'est également un département chargé d'Histoire avec plus de 420 monuments historiques et sites touristiques.

La politique managériale de l'ICM est axée sur la qualité de vie au travail, le management collaboratif et la bienveillance.

Périmètre d'intervention du médecin :

Le poste est à pourvoir sur le CMP de Souillac. Etant précisé que le CMP de Souillac est intégré dans une MSP. Cela s'inscrit dans le cadre d'un projet innovant en plein développement.

Le CMP se situe de Souillac se situe à 40 minutes de Brive, 2 heures de Toulouse et 1 heure 30 de Limoges. Une quinzaine de sites de proximité sont répartis sur l'ensemble du département pour répondre aux besoins de la population lotoise (Leyme, Figeac, Saint-Céré, etc...).

Il est à noter que Souillac est desservi par l'intercité de Paris.

Il existe une ligne d'avion quotidienne au départ de Brive.

Activités principales du poste

Sur le domaine médical

- ✓ Exercice de l'activité clinique
- ✓ Assurer les consultations et/ou les thérapies et les suivis des familles
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge

- ✓ assurer la prévention, le dépistage, le diagnostic et les soins des patients
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge

Sur le domaine de la gestion administratif et de projet

- ✓ Elaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et décider du projet de soin ainsi que s'assurer de sa mise en œuvre
- ✓ Soutenir la réflexion de l'équipe pluri professionnelle au travers de réunions théorico-cliniques
- ✓ Participer à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles
- ✓ Veiller à la bonne tenue du dossier informatisé des usagers, et à la transmission des informations médicales
- ✓ Veiller à la coordination des relations avec le réseau et les partenaires

Salaires et avantages

Rémunération CCN51 ou grille de praticien hospitalier pour les PH détachés de la fonction publique
Négociation possible selon diplôme et expériences
Astreintes opérationnelles rémunérées
Logement de fonction possible ou indemnité de logement
27 jours de congés, 27 jours de RTT et 11 jours Fériés pour un temps plein

Le Profil

- ✓ Diplôme de médecin spécialiste en psychiatrie
- ✓ Inscription au Conseil de l'Ordre des médecins en France

Qualités professionnelles requises :

- ✓ Savoir négocier avec les différents interlocuteurs internes et externes
- ✓ Etre en capacité de développer des réseaux et partenariats
- ✓ S'adapter aux besoins des patients
- ✓ Etre en capacité de travailler en équipe pluridisciplinaires
- ✓ Savoir s'adapter de manière réactive aux besoins des services

Pour plus d'informations :

Contact :

Mme DANIEWSKI, DRH
Institut Camille Miret
Direction des Etablissements de Santé
Le Bourg
46120 LEYME
cristelle.daniewski@icm46.org

Tél : 05.65.10.21.14
Institut Camille Miret
Le Bourg
46120 LEYME
Mr KIERZEK, MEDECIN CHEF DE POLE

bernard.kierzek@icm46.org

Tél : 05.65.20.82.65